

Paris, le 17 juin 2016

## **Vivendi a dépassé le seuil de 20 % du capital d'Ubisoft**

Vivendi annonce avoir franchi le seuil légal de détention de 20 % du capital d'Ubisoft le 14 juin 2016. Le Groupe détient à cette date 20,10 % du capital et 17,76 % des droits de vote d'Ubisoft.

Dans sa déclaration de franchissement de seuil et d'intention adressée ce jour à l'Autorité des Marchés financiers (AMF) et publiée sur le site de cette dernière, Vivendi précise les objectifs qu'il a l'intention de poursuivre au cours des six mois à venir :

- Les acquisitions réalisées par Vivendi ont été financées à l'aide de sa trésorerie disponible ;
- Vivendi n'agit pas de concert avec un tiers vis-à-vis d'Ubisoft et n'est partie à aucun accord de cession temporaire concernant les actions ou les droits de vote d'Ubisoft ;
- Vivendi ne détient pas d'instrument, et n'est pas partie à des accords, visés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;
- Vivendi envisage de poursuivre ses achats en fonction des conditions de marché ;
- Vivendi n'envisage pas de déposer une offre publique sur Ubisoft, ni d'en acquérir le contrôle ;
- Vivendi continue de souhaiter l'établissement d'une collaboration fructueuse avec Ubisoft ;
- Vivendi envisage de demander une recomposition du conseil d'administration d'Ubisoft en vue, notamment, d'y obtenir une représentation cohérente avec sa position actionariale ;
- L'investissement de Vivendi dans le secteur d'activité d'Ubisoft participe d'une vision stratégique de convergence opérationnelle entre les contenus et les plates-formes de Vivendi et les productions d'Ubisoft dans le domaine des jeux vidéos. Cette stratégie ne supposant aucune modification à l'organisation juridique ou financière d'Ubisoft, Vivendi n'envisage aucune des opérations visées à l'article 223-17, I, 6° du règlement général de l'AMF.

### **A propos de Vivendi**

*Groupe industriel intégré dans les médias et les contenus, Vivendi est présent sur toute la chaîne de valeur qui va de la découverte des talents à la création, l'édition et la distribution de contenus. Groupe Canal+ est le numéro un de la télévision payante en France, présent également en Afrique, en Pologne et au Vietnam. Sa filiale Studiocanal occupe la première place du cinéma européen en termes de production, vente et distribution de films et de séries TV. Universal Music Group est le leader mondial de la musique présent tant dans la musique enregistrée que l'édition musicale et le merchandising. Il dispose de plus de 50 labels couvrant tous les genres musicaux. Vivendi Village rassemble Vivendi Ticketing (billetterie au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et en France), MyBestPro (conseil d'experts), Watchever (vidéo à la demande par abonnement), Radionomy (audionumérique), L'Olympia (salle de concerts parisienne), les futures salles de spectacle CanalOlympia en Afrique et le Théâtre de l'Œuvre à Paris. Avec 3,5 milliards de vidéos vues par mois, Dailymotion est l'une des plus grandes plateformes d'agrégation et de diffusion de contenus vidéo au monde. [www.vivendi.com](http://www.vivendi.com), [www.cultureswithvivendi.com](http://www.cultureswithvivendi.com)*